



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## COFACE

Question écrite n° 41086

### Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la nécessité d'assurer une véritable transparence, tant pour les citoyens que pour le Parlement, du fonctionnement de la COFACE. Une exigence essentielle de démocratie s'impose alors que demeure contestable nombre de contrats souvent inutiles pour le développement des pays du sud, s'agissant de matériel militaire, qui pèsent lourdement sur le budget de l'État et donc des contribuables. Si un certain nombre de données chiffrées concernant la situation financière de la COFACE sont à disposition de la représentation nationale, des données plus précises concernant les contrats et les bénéficiaires des indemnités versées par la COFACE demeurent inaccessibles, ces contrats d'assurance relevant du droit privé. Il serait toutefois nécessaire, dans le souci de transparence précitée, que soit au moins connue la ventilation géographique des pays endettés à l'égard de l'État français. Il s'agit en effet d'informations qui renvoient à la politique internationale menée par notre pays et elles se doivent donc d'être connues par le Parlement. Il lui demande en conséquence les dispositions qu'il compte prendre à cet effet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Hage Georges](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41086

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** économie et finances

**Ministère attributaire :** économie et finances

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 juillet 1996, page 3758